



CAP

Monteur en installations sanitaires

Métiers accessibles

Le titulaire du CAP « Monteur en installations sanitaires » peut exercer son activité comme salarié d'une entreprise ou à son compte. Il peut travailler seul ou en équipe.

Poursuite d'études

Le titulaire du CAP peut également poursuivre ses études en cas de bon dossier scolaire par un bac pro (2 ans sous réserve de places disponibles), par un autre CAP (en 1 an), un brevet professionnel (2 ans) ou un certificat de spécialisation (1 an) Par exemple:

- Bac pro installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables ;
- Bac pro maintenance et efficacité énergétique ;
- BP monteur en installations du génie climatique et sanitaire ;
- CS maintenance des équipements thermiques individuels

Liens utiles

[Fiche Onisep CAP MIS](#)

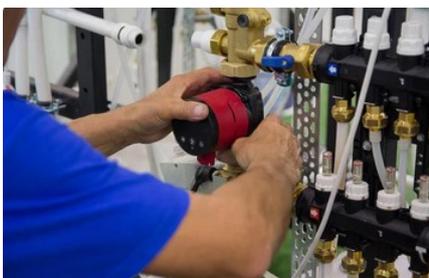
[Fiche métier plombier](#)



Présentation du CAP

Le titulaire du CAP « Monteur en installations sanitaires » est un ouvrier professionnel qui travaille dans tout types de bâtiments neufs ou en rénovation. Il intervient sur tous types d'installations : chauffe-eaux, réseaux de distribution d'eau et d'évacuation, récupération d'eau de pluie, appareils sanitaires, etc.

Durant les deux années du CAP, l'élève effectue 14 semaines de stage afin de mettre en application les connaissances acquises et de développer de nouvelles compétences. En première année, les stages sont rémunérés 50 euros par semaine et 75 euros par semaine en deuxième année.



Enseignements professionnels

En plus des enseignements généraux (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques, physique-chimie, EPS, langue vivante), le CAP présente des enseignements professionnels:

- **Communication et préparation** : prendre connaissance des schémas d'installation, organiser son intervention, préparer les matériels et matériaux.
- **Réalisation et contrôle d'ouvrages courants** : implanter l'installation, installer les supports et les appareils (chauffe-eaux électrique, thermodynamique ou solaire, système de relevage, récupération de chaleur ou d'eau de pluie, VMC, etc.), assembler et raccorder les réseaux (eau chaude, froide et eau de pluie en différents matériaux : cuivre, PER, multicouche)
- **Contrôle, mise en service et maintenance** : vérifier la conformité du travail, mettre en pression, contrôler et purger les circuits, régler l'installation et effectuer sa maintenance

Où se former en Savoie

- *La Motte Servolex, lycée privé Lasalle Sainte-Anne Savoisienne*
- *Saint Alban Laysse, CFA Bâtiment (apprentissage)*